



PRÉFET DE L'ARIÈGE

SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-GIRONS

Arrêté portant nomination des membres de la commission de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saint-Girons

La Préfète

VU le code électoral, notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;

VU le décret du 14 mars 2016 portant nommant Monsieur Patrick LEVERINO, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Girons ;

VU le décret du 06 juillet 2018 portant nomination de Madame Chantal MAUCHET en qualité de Préfète de l'Ariège ;

VU l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Patrick LEVERINO, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Girons

VU les propositions des maires des communes concernées ;

VU les désignations des représentants par le président du tribunal de grande instance du département ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Madame la Préfète,

ARRETE

Article 1er

Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après.

Article 2

La Sous-Préfet de Saint-Girons et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Fait à Saint-Girons, le **10 JAN. 2019**

Pour la Préfète et par délégation
Le sous-préfet de St-Girons


Patrick LEVERINO



Communes de 1 000 habitants et plus

Communes	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(aux) appartenant à la 2ème liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la 3ème liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
SAINT-GIRONS	MERIC Jeanine BERTHOUMIEUX Josiane PUIGCERVER-ROLAIN Evelyne	GONDRAN Bernard	SOULA Hervé
LEZAT sur LEZE	DEDIEU Alain SIGNORI Serge FOCHESATO Marie	ARABEYRE Josiane GILAMA Marie	
LE MAS D'AZIL	EYCHENNE Valérie GAYCHET Vincent SANS Lydie	DOUSSIET Claude FILLION-DUFOULEUR Anick	
LE FOSSAT	GROS Christian GERAUD Gérard COMMINGES David	BERGE Jean-Pierre PELLETIER Claudine	

Pour la Préfète
et par délégation
Le Sous-Préfet

Patrick LEVERINO

